

Procès-verbal de la 455^e séance de la commission des affaires étudiantes

du jeudi 16 octobre 2025 de 9h à 12h, salle 1682 du pavillon Jeanne-Lapointe

Personnes présentes :

Mme Cathia Bergeron, vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes (VREAE)
Mme Najat Bhiry, présidente
Mme Mahité Breton, secrétaire
Mme Geneviève Champoux, directrice de la Direction des services aux étudiants
Mme Olga Chernyak, CADEUL
Mme Pénélope Daignault, FLSH
M. Michel De Waele, représentant de la vice-rectrice, VREAE
Mme Kellyane Garneau, CADEUL
M. Louis-Vincent Grand'Maison, ÆLIÉS
Mme Evelyne Guay, chargée d'enseignement
Mme Jocelyne Kiss, FAAAD
M. Louis-Xavier Lamy, ÆLIÉS
M. Pierre Leclerc, FMED
Mme Émilie Saulnier-Talbot, FSG

Personnes excusées :

Mme Pascale Bédard, FSS
Mme Nancy Mouradian, FMD

1. Bienvenue

La séance débute à 9h05. La présidente souhaite la bienvenue aux membres, tout particulièrement à Louis-Xavier Lamy, nouveau représentant des étudiantes et des étudiants aux cycles supérieurs via l'ÆLIÉS.

2. Adoption de l'ordre du jour de la 454e séance

L'ordre du jour suivant est soumis à l'adoption et adopté à l'unanimité.

1. 9h - Bienvenue;
2. 9h02 - Adoption de l'ordre du jour de la 454e séance;
3. 9H05 - Présentation du mandat 2025-2026 de la Commission des études par Cathia Bergeron, vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes;
4. 10h05 - Adoption du procès-verbal de la 454^e séance du 2 octobre 2025 et retour sur les affaires en découlant, s'il y a lieu;
5. 10h15 - Pause;
6. 10h30- Discussion sur l'avis prospectif (S.v.p., prioriser la lecture du résumé de l'avis de novembre 2021) :
 - 6.1. L'environnement numérisé (SIAG et autres) et son lien avec le déclin de la lecture; (Article de quelques pages à lire en vue de la rencontre);
 - 6.2. La population étudiante plus diversifiée et perspectives autochtones. (Article de quelques pages à lire en vue de la rencontre.)
7. 11h50 - Varia;
8. 12h - Levée de la séance.

3. Présentation du mandat 2025-2026 de la Commission des affaires étudiantes par Cathia Bergeron, vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

La vice-rectrice aborde d'abord le mandat en cours sur la perspective étudiante sur l'intelligence artificielle générative (IAG). Elle souligne que la documentation portant spécifiquement sur le point de vue étudiant se fait plutôt rare; l'avis de la Commission s'avérera donc pertinent même dans un contexte où les systèmes d'IAG et les manières de les utiliser évoluent rapidement. Les travaux de la Commission apporteront notamment des informations qualitatives qui compléteront les données quantitatives issues du sondage mené sur le campus.

Madame Bergeron présente ensuite le mandat prospectif. Elle estime que ce dernier doit chercher à cerner les transformations majeures qui auront un impact significatif sur la population étudiante future. Que doit-on savoir pour anticiper les enjeux à venir dans la prochaine décennie? Cette information permettra de travailler en amont pour s'y préparer. Parmi les pistes d'exploration possibles, elle mentionne :

- Il existe depuis quelques années une préoccupation liée à la baisse du taux de diplomation des garçons. Quels facteurs favorisent autant la diplomation des garçons que celle des filles?
- Il est documenté, déjà, que le profil d'âge et la situation familiale des étudiantes et étudiants ont beaucoup changé au cours des dernières années. L'étudiante ou l'étudiant typique n'est plus une jeune personne de 20 ans sans responsabilités familiales;
- Les profils étudiants sont désormais très diversifiés. Cibler les tendances majeures permettra d'adapter l'offre d'étude institutionnelle, qui devra être diversifiée en tenant compte des limites structurelles;
- Les modalités d'enseignement doivent elles aussi continuer à être diversifiées, car les différentes modalités (en présence, à distance, hybride) répondent à des besoins réels des étudiantes et étudiants.

La discussion qui suit met en lumière plusieurs enjeux cruciaux. Les associations étudiantes souhaitent que les questions et les facteurs qui affectent directement la communauté étudiante, et particulièrement la précarité financière et alimentaire, soient placés au cœur du mandat étant donné l'ampleur des conséquences qui en découlent.

Sont également mentionnés par les membres la hausse du nombre de personnes étudiantes avec des plans d'intervention, l'accroissement du nombre de personnes qui viennent chercher une formation d'appoint à l'Université Laval, la diversité culturelle et la présence autochtone croissante sur le campus, l'importance de la littératie numérique dans un environnement désormais de plus en plus numérisé, la polarisation de la société, la singularisation des identités, l'école à trois vitesses ainsi que la santé mentale étudiante.

La Commission verra à sélectionner des axes prioritaires pour ce mandat prospectif.

4. Adoption du procès-verbal de la 454e séance du 2 octobre 2025 et retour sur les affaires en découlant, s'il y a lieu

Le procès-verbal est soumis à l'adoption. Il est adopté avec modifications.

5. Pause

6. Discussion sur l'avis prospectif

6.1. *L'environnement numérisé (systèmes d'IAG et autres) et son lien avec le déclin de la lecture*

Les échanges de la Commission ont porté sur différents aspects de cette question, qui demanderont à être approfondis, dont le rôle joué par les systèmes d'IAG dans ce déclin, les conséquences néfastes du déclin de la lecture et les moyens de les atténuer, le problème

plus large du déclin de la capacité d'attention, l'approche-programme comme faisant partie des pistes de solution, et les bénéfices de certains outils numériques, notamment pour les étudiantes et les étudiants ayant des limitations ou des besoins particuliers.

6.2. *La population étudiante plus diversifiée et perspectives autochtones*

Les discussions ont abordé diverses questions liées à ce sujet qu'on souhaite explorer davantage : l'augmentation attendue de la population autochtone sur le campus en raison de la construction de la Maison des Premiers Peuples, l'autodéclaration, la politique de sécurisation culturelle en développement, l'autochtonisation du campus, la proportion de personnes autochtones au sein du personnel enseignant ainsi que l'approche « sans discrimination ni privilège ».

Discussion sur l'emploi des jeunes, en lien avec l'article qui signale la baisse des emplois pour les jeunes dans les domaines de la technologie de l'information.

Divers aspects de ce sujet ont été abordés au cours des discussions exploratoires : par exemple, la tension entre l'incitatif à former les personnes en s'arrimant aux besoins du marché du travail et le désir de les former de manière plus holistique, ou encore l'importance d'exercer une vigilance face à l'obsolescence prévisible de certains contenus de formation et de privilégier des éléments fondamentaux qui s'avéreront transférables.

7. **Varia**

La possibilité de faire une enquête auprès des personnes étudiantes de l'Université Laval sur la précarité financière est soulevée.

8. **Levée de la séance.**

La séance est levée à 12h.



Mahité Breton,
Secrétaire



Najat Bhiry,
Présidente

Le 16 octobre 2025